

a l'intention de faire voter un montant dans le budget supplémentaire pour les travaux que je viens de mentionner. S'il le fait je serai ou ne peut plus satisfait et les électeurs qui m'ont envoyé ici le seront également.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je crois que mon honorable ami ne me rend pas tout à fait justice. Depuis la dernière session, j'ai fait faire un examen à l'endroit qu'il mentionne et lorsque le budget supplémentaire sera déposé dans cette Chambre j'espère que mon honorable ami sera satisfait.

Ce n'est pas l'usage d'inclure dans le budget principal des crédits pour des travaux qui ne sont pas commencés. Le budget principal ne contient que les crédits pour les travaux qui sont commencés. Et c'est là la raison pour laquelle un grand nombre de travaux qui seront compris dans le budget supplémentaire, ne sont pas mentionnés ici. Mon honorable ami est injuste quand il dit que les comtés représentés par les adversaires du gouvernement ne reçoivent pas une proportion équitable des deniers publics. S'il veut se donner la peine d'examiner ces estimations, il constatera que l'on demande un crédit de \$5,000 et qu'une somme de \$17,500 est votée pour le brise-lames de Souris et que l'on va voter \$12,000 pour la jetée de Margaretville. Lorsque je m'adresse à ce parlement pour obtenir de l'argent, je ne considère pas si le comté qui doit en bénéficier est conservateur ou libéral; il ne serait pas juste aussi d'agir autrement. Sous ce rapport, je suis parfaitement d'accord avec mon honorable ami et il verra, quand le budget supplémentaire sera présenté, que nous aurons appliqué la règle qu'il préconise.

M. GILLIES : Je suis bien obligé à l'honorable ministre des Travaux publics de la manière bienveillante dont il est prêt à considérer les travaux que je lui ai indiqués, mais je lui ferai remarquer que ces travaux sont commencés depuis longtemps, et c'est pour cette raison que j'ai attiré son attention à ce sujet, lors de la présentation des estimations principales. Le plan a été dressé par l'ingénieur même de l'honorable ministre, il y a déjà trois ans, et ce plan se trouve aujourd'hui dans le département des Travaux publics. Je suis heureux d'apprendre que l'honorable ministre abonde dans mon sens, lorsque je dis que ce serait une injustice de distribuer les deniers publics seulement aux comtés qui ont élus des amis du gouvernement, et de refuser leur part aux comtés qui sont représentés par des adversaires du gouvernement et que sur ce sujet, l'honorable ministre est de mon avis.

M. BELL (Pictou) : A la dernière session mon collègue, le député de Pictou (sir Charles-Hibbert Tupper) a démontré la nécessité d'un quai ou de quelque autre ouvrage, afin de protéger les bateaux des pêcheurs au Cap Jean, dans le comté de Pictou; j'aimerais demander au ministre des Travaux publics si l'on a fait quelque chose à ce sujet. Pendant que je suis debout, je me permettrai de poser une autre question. J'ai appris que les habitants de Merigomish, dans le comté de Pictou, ont envoyé une pétition au ministre des Travaux publics, lui demandant une subvention, afin de prolonger et de raffermir le quai qu'il y a à cet endroit. Je n'ai pas agi comme intermédiaire, et il se peut qu'une subvention pour cet objet soit comprise dans les

M. GILLIES.

crédits demandés pour les réparations générales et les améliorations aux ports des provinces maritimes.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : J'étudierai la question, car je ne me rappelle pas maintenant si nous avons reçu ou non une pétition.

M. McLENNAN (Inverness) : L'honorable député de Richmond a dit que j'avais été élu par accident. S'il veut se donner la peine d'examiner le relevé du scrutin, il constatera que j'ai été élu par une majorité de suffrages douze fois plus grande que la sienne.

M. GILLIES : Je n'ai jamais mentionné l'honorable député d'Inverness; je n'y ai même pas pensé. Je serais enchanté de voir accorder toutes les subventions possible au comté d'Inverness. L'honorable député se trompe. Je n'ai jamais dit qu'il avait été élu par accident et je serais enchanté de voir dans le budget, toutes les subventions qu'il peut demander maintenant et qu'il pourra demander à l'avenir, pour le comté d'Inverness.

Ile du Prince-Edouard—Souris—Re-
construction de brise-lames à
Knight's-Point..... \$17,500

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : La dépense que nous avons faite jusqu'ici pour ces travaux a été très élevée, \$171,000. Nous avons un pressant besoin de la somme que nous demandons cette année. Une partie de l'ouvrage est donnée à l'entreprise et une autre partie doit être faite à la journée. Le prix de l'entreprise est de \$27,000.

M. FISHER : L'an dernier nous avons voté \$37,500. Il y a une somme de \$10,000 votée pour la dernière fois, ce qui laisse \$27,500, et cette année, il demande \$7,500. Il demande donc \$35,000, et l'entreprise n'est que de \$27,000.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : La différence sera employée pour compléter, à la journée, cette partie des travaux qui n'a pas été donnée à l'entreprise—c'est-à-dire, la partie de l'ouvrage à faire à l'intérieur du brise-lames, ouvrage qui ne pouvait pas se donner facilement à l'entreprise.

Quai de West-Point—Ile du Prince-
Edouard..... \$6,000

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Cette somme est pour refaire le quai qui a été détruit par une tempête en 1891. Le coût total sera de \$9,000.

M. PERRY : C'était là un quai construit par le gouvernement provincial de l'Ile du Prince-Edouard, il y a quelques années. En 1882, ce quai fut cédé au gouvernement du Canada. La construction de ce quai avait coûté au gouvernement provincial \$5,000 ou \$6,000, mais le gouvernement fédéral a payé, comme prix de vente, \$7,000. Depuis, le gouvernement fédéral n'a jamais jugé à propos d'y dépenser un dollar, parce que ce quai était situé dans les limites du comté que je représentais, et cette négligence a entraîné la destruction du quai.

L'honorable député de Richmond (M. Gillies) a insinué que le ministre des Travaux publics était